

SMLH



SOCIÉTÉ DES MEMBRES
DE LA LÉGION D'HONNEUR

Assemblée générale ordinaire 2017

30 mai 2017

Maison de la Chimie (75007)

Rapport moral et d'activité 2016



RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE 2016

Le présent rapport moral et d'activité de la Société des Membres de la Légion d'Honneur rend compte des activités du président, du secrétaire général, des différentes commissions, du conseil d'administration et de l'ensemble des sections pour l'année 2016.

Le général d'armée Hervé Gobilliard a assisté en personne ou a été représenté par des administrateurs à de nombreuses assemblées de section, galas, concerts, dîner-débats, cérémonies de remises de décorations, cérémonies de remises de prix, présentation de livres, cérémonies de remises de bourses d'études.

Les sections de l'étranger ont reçu la visite du président et de l'administrateur chargé des sections de l'étranger.

Plusieurs manifestations importantes ont été organisées en 2016 :

- **Le Prix Honneur et Patrie**, attribué le 3 mai au Cercle National des Armées à madame Malika Sorel-Sutter pour son ouvrage « Décomposition française », aux éditions Albin Michel,
- **Le congrès national** organisé à Paris les 6 et 7 juin et qui a rassemblé plusieurs centaines d'adhérents et de présidents de section, français et étrangers,
- **La cérémonie du ravivage de la Flamme** sous l'Arc de Triomphe du 6 juin présidée par le général d'armée Hervé Gobilliard. Il était accompagné des membres du conseil d'administration et de présidents de section.
- **L'organisation du conseil d'administration du mois de janvier** à la grande chancellerie de la Légion d'honneur en présence du général d'armée Benoît PUGA, grand chancelier.

1. LA SMLH

1.1. Organisation territoriale

La SMLH compte, au 31 décembre 2016, 130 sections et 601 comités français. Elle est présente dans 63 pays étrangers.

En France, quelques fusions, dissolutions et nouvelles dénominations de comités sont à relever cette année :

0800 – Section des Ardennes

Réorganisation de la section par la suppression des quatre comités.

1300 – Section des Bouches-du-Rhône

Fusion des comités *Etang de Berre-Arbois* et *Martigues-Côte bleue* donnant naissance au comité *Berre l'Etang-Côte bleue*.

2400 – Section de la Dordogne

Dissolution du comité de *Nontron*.

3300 – Section de la Gironde

Dénomination des comités suivants :

Langon-Bazas-La Réole devient *Sud Gironde*.
Lesparre-Médoc devient *Médoc*.

3800 – Section de l'Isère

Dénomination du comité *Sassenage-Vercors* qui devient comité *Vercors*.

5600 – Section du Morbihan

Dénomination des comités suivants :

Vannes devient *Pays de Vannes*.
Lorient devient *Pays de Lorient*.
Auray devient *Pays d'Auray*.

97RE – Section de la Réunion

Dénomination du comité *Saint-Paul* qui devient comité *Ouest Réunion*.

1.2. Activités

1.2.1. Exploitation des rapports annuels

Comme chaque année, il a été demandé aux présidents des sections françaises de joindre au compte rendu d'activité des tableaux renseignant, par grands domaines d'activités, les actions conduites sur le terrain ainsi que le nombre de personnes y participant.

Ce système, certainement perfectible, permet notamment au siège de disposer d'une information globale et d'analyser, autant que faire se peut, les grandes tendances de l'activité des comités et sections.

Il est aussi ***l'occasion d'analyser les commentaires libres des présidents de section*** et d'en extraire de grandes problématiques potentiellement exploitables à court et moyen terme au niveau du siège.

Ressortent ainsi et de manière récurrente des commentaires libres de l'exercice 2016 les constats et problématiques suivants :

- **Une très grande fierté et une très grande motivation** des équipes sur le terrain,
- **Le vieillissement de la population des sociétaires** qui reste un défi quotidien sans pour autant être une fatalité,
- **La recherche des prospects**, véritable enjeu pour lequel une action du siège en soutien des sections est espérée,
- **L'action vers la jeunesse** qui reste un terrain très favorable d'entraide et de rayonnement,
- **Le format du compte-rendu d'activités** qui gagnerait à être optimisé.

Les informations quantitatives suivantes sont issues de l'exploitation des comptes rendus des sections :

SOLIDARITE	Nombre d'actions menées	Nombre de participants
Devoir de mémoire (entretien de tombes de légionnaires à l'abandon etc...)	378	821
Participation à des manifestations de solidarité nationale ou citoyennes	781	1 821
Constitution et instruction de dossiers pour l'obtention d'aides financières pour des non sociétaires	117	119
Actions dans les écoles, collèges et lycées	806	2 437
Autres actions	373	4 521
TOTAUX	2 455	9 719

HONNEUR EN ACTION	Nombre d'actions menées	Nombre de participants
Actions et manifestations menées dans le cadre de l'Honneur en action	437	1 856
Actions de communication	488	998
Prix et récompenses	192	1 989
Actions tournées vers la jeunesse	519	2 177
Aide à l'insertion professionnelle	178	653
Autres actions	281	2 831
TOTAUX	2 095	10 504

ENTRAIDE	Nombre d'actions menées	Nombre de participants
Actions et manifestations en vue de développer les liens entre sociétaires	1 988	24 521
Participation aux obsèques de sociétaires	1 628	5 899
Soutien à la famille au moment du décès d'un sociétaire	1 090	1 490
Visites aux sociétaires	8 761	5 917
Constitution et instruction de dossiers pour obtention aides financières	322	327
Aides en vue de faciliter les déplacements des sociétaires	937	1 132
Elaboration de conventions avec des maisons médicalisées	62	98
Autres actions	4 448	10 873
TOTAUX	19 236	50 257

RAYONNEMENT DE L'ORDRE	Nombre d'actions menées	Nombre de participants
Participation aux manifestations et cérémonies patriotiques	4 912	17 587
Visites aux autorités pour présenter l'ordre	949	1 428
Autres actions	1 524	6 878
TOTAUX	7 385	25 893

FONCTIONNEMENT DES SECTIONS	Nombre d'heures consacrées	Nombre de participants
Travaux administratifs divers	86 949	4 127
TOTAUX	86 949	4 127

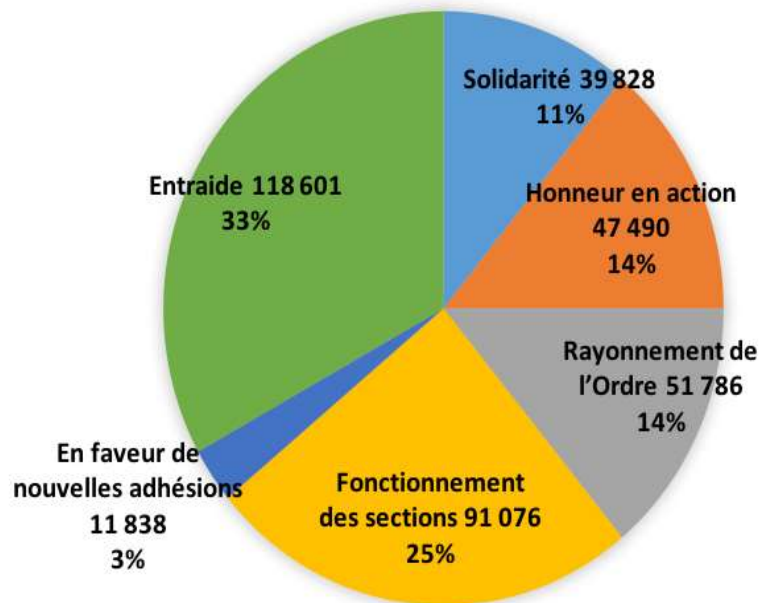
ACTIONS LIEES AUX NOUVELLES ADHESIONS	Nombre d'actions menées	Nombre de participants
Courriers et invitations adressés aux prospects	3 509	1 395
Participation à des cérémonies de remise de décoration de la Légion d'honneur	750	4 852
Autres actions	3 919	718
TOTAUX	8 178	6 965

Depuis 2013, la grande chancellerie adresse directement les brevets aux décorés.

En tenant compte du nombre de participants et d'une estimation du temps moyen consacré à chacune de ces actions, nous obtenons la clé de répartition de l'action des bénévoles des sections et comités suivante :

Actions	Nombre d'heures consacrées	Pourcentage
Solidarité	39 828	11 %
Honneur en action	47 490	14 %
Entraide	118 601	33 %
Rayonnement de l'ordre	51 786	14 %
Fonctionnement des sections	91 076	25 %
En faveur de nouvelles adhésions	11 838	3 %
Total	360 619	100 %

L'ACTION DES SOCIÉTAIRES SUR LE TERRAIN



1.2.2 Les assurances

- **Responsabilité civile** : couverture des bénévoles et salariés du siège, des sections et comités et des résidences dans le cadre des activités en rapport direct avec l'objet de l'association, y compris les assemblées statutaires et les réunions de ses membres.

Un seul contrat, généré au siège, couvre les manifestations organisées par les comités et les sections. En 2016, les sections et comités ont sollicité le siège à 149 reprises pour l'obtention d'une attestation (galas, voyages, conférences, demandes de subventions) ou d'une assurance complémentaire pour évènements divers (expositions, concerts).

- **Multirisques** : couvre les risques locatifs d'un bien immobilier. Huit sections sont assurées par le siège pour des locaux mis à leur disposition, de façon permanente, par les communes.
- **Déplacements** : des responsables des comités et de sections. Ce contrat évite de souscrire un avenant « déplacements professionnels » à titre personnel.

Il garantit les déplacements occasionnels autorisés strictement pour les besoins de l'activité SMLH, dès lors que le déplacement effectué hors trajet domicile-lieu de travail ou lieu de travail-domicile.

Cette police ne couvre cependant pas les déplacements, en groupe, effectués dans le cadre d'une manifestation.

1.3. La SMLH à l'étranger

L'année 2016 est une année très riche en activités à l'étranger. Elle est aussi marquée par le renforcement des liens entre les sections de l'étranger entre elles et avec les sections de France.

La SMLH est présente dans **63 pays** au 31 décembre 2016. La répartition géographique globale est la suivante : 23 en Europe, 16 en Afrique, 8 en Asie, 5 au Moyen-Orient, 2 en Océanie, 9 sur le continent américain. Certains pays peuvent comporter une ou plusieurs sections, comités ou chapitres en fonction de leur taille ou de leur spécificité.

Lorsqu'il n'existe pas de section dans un pays, ou s'ils le souhaitent, les légionnaires étrangers peuvent adhérer directement au siège de la SMLH. Le nombre de légionnaires hors de France est estimé à 3 000, hors français expatriés.

1.3.1. La vie des sections de l'étranger

Dans le contexte difficile que connaît actuellement notre monde, le dynamisme et l'opiniâtreté des sections de l'étranger permet non seulement de faire rayonner la Société des membres de la Légion d'honneur et, au travers d'elle, la France mais aussi de durcir le lien étroit qui lie femmes et hommes de tous horizons et nationalités et, derrière les ambassadeurs, la communauté française expatriée.

L'activité 2016 a vu se réaliser un grand nombre d'actions de cohésion, de solidarité et de promotion de l'amitié entre la France et les pays hôtes. Les cibles privilégiées sont restées la jeunesse et les plus anciens qui parfois peuvent connaître non seulement l'isolement mais aussi la précarité.

La culture et l'éducation ont constitué le noyau dur des actions engagées sans oublier cependant la cohésion entre les membres et le partage des valeurs de notre premier ordre national.

1.3.2. Renforcement des liens

La « Lettre aux Légionnaires de l'étranger », qui lie les légionnaires de l'étranger entre eux et le siège de la SMLH à Paris, poursuit sa mission d'information et de rayonnement. Elle a enrichi le spectre de ses destinataires par l'ajout des sections françaises de l'outre-mer qui se trouvent désormais connectées aux pays qui leur sont proches et avec lesquels des liens d'amitié et de collaboration doivent être développés.

1.3.3. Points divers

1.3.3.1. Entraide

Huit dossiers d'entraide et de solidarité ont été validés en 2016 (deux ont été ajournés). Le bilan global de l'aide allouée est de 6 000 € (contre 2 800 € en 2015).

Il appartient aux présidents de rechercher et de signaler au siège de la SMLH les situations de légionnaires ou de familles de légionnaires (veuves et enfants poursuivant des études supérieures plus particulièrement) qui pourraient se trouver en difficulté.

1.3.3.2. L'Honneur en action

Un seul dossier a été retenu cette année (Mali) dans le cadre de l'Honneur en action. Il s'agit là d'une diminution conjoncturelle non pas liée à la qualité des dossiers eux-mêmes mais bien à une restriction importante des moyens financiers disponibles.

1.3.3.3. Déplacements à l'étranger

11 pays ont en 2016 reçu la visite du président de la SMLH ou de l'administrateur des sections de l'étranger (République Tchèque, Italie, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Royaume-Uni, Belgique, Grèce, Chypre, Australie, Chili, Slovaquie).

1.3.3.4. Bilan financier

Les dépenses pour 2016, hors masse salariale, se sont élevées à **31 628,00 €** (26 275,00 € en 2015). Après une baisse marquée en 2015, liée à l'annulation ou au report de missions, elles ont retrouvé leur niveau moyen (31 511,00 € en 2014).

Par ailleurs, les sections de l'étranger ont reversé en 2016 à la SMLH la somme de **56 233,00 €** (56 866,00 € en 2015, 47 640,54 € en 2014, 34 848 € en 2013, 35 800 € en 2012) contribuant ainsi aux actions de solidarité et d'entraide.

1.3.3.5. L'assemblée générale ordinaire

Près de 30 présidents de section de l'étranger ont participé ou étaient représentés à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la SMLH en 2016. La participation symbolique de 50% des sections de l'étranger constitue désormais un objectif clairement atteignable. Parallèlement à la réunion propre aux seuls présidents de l'étranger, cette participation en augmentation vient souligner l'importance de la Légion d'honneur dans le monde et la volonté des associations sœurs d'être liées à la SMLH.

La présence de la responsable du bureau des décorations du ministère des Affaires étrangères lors de cette réunion a permis une clarification appréciée de la procédure de nomination des étrangers.

Enfin, la journée de cohésion organisée et le succès qu'elle a rencontré en fait désormais un rendez-vous extrêmement important pour la cohésion de la grande famille des sections de l'étranger.

Pour conclure, la SMLH contribue, par sa présence à l'étranger, au rayonnement non seulement de l'ordre mais aussi de la France dans le monde.

L'appui marqué des ambassadeurs de France et la volonté qui anime les hautes personnalités décorées de la Légion d'honneur à l'étranger sont un encouragement pour notre Société à poursuivre son effort à la fois de consolidation de sa présence à l'étranger et de poursuite de son expansion.

2. LES EFFECTIFS DE LA SMLH

2.1. Analyse de l'évolution

Les tableaux suivants présentent l'évolution détaillée des effectifs de la société depuis 2011.

Évolution des effectifs de la SMLH

Année	Légionnaires décorés à titre français	Légionnaires décorés à titre étranger	Conjoints de légionnaires décédés	Total
2016	41 490	2 137	6 694	50 321
2015	42 498	2 038	7 086	51 622
2014	42 971	1 955	7 351	52 277
2013	44 123	1 997	7 620	53 740
2012	44 975	1 998	7 888	54 861
2011	45 810	1 928	8 140	55 878

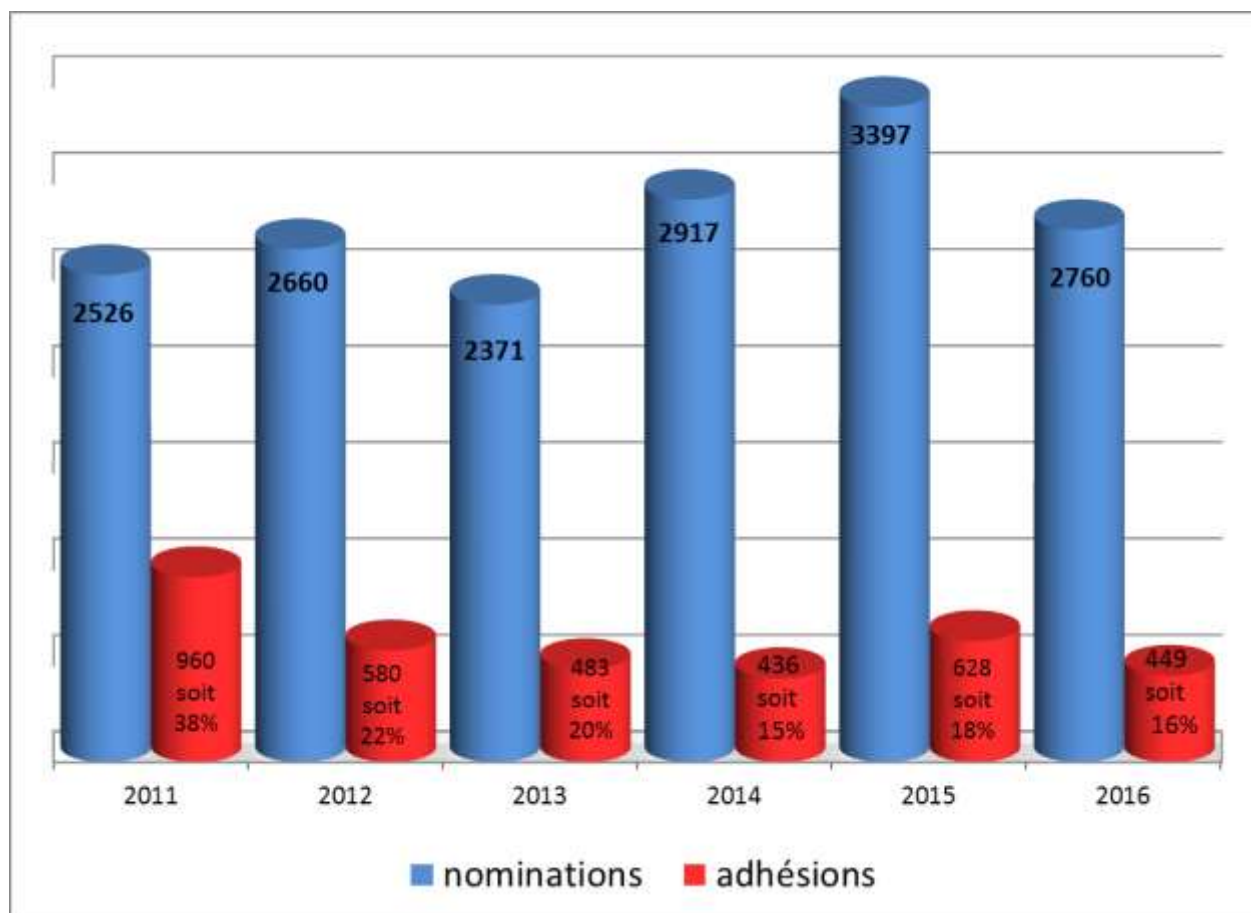
Évolution détaillée – Gains et pertes

Années	Gains			Pertes				Balance
	Adhésions	Réintégrations	Total	Décès	Radiations	Démissions	Total	
2016	1642	74	1 716	1999	752	266	3 017	-1 301
2015	2164	57	2 221	1986	666	224	2 876	-655
2014	1041	74	1 115	1721	636	221	2 578	-1 463
2013	1891	80	1 971	2250	599	243	3 092	-1 121
2012	1993	74	2 067	2299	540	245	3 084	-1 017
2011	2407	76	2 483	2317	475	247	3 039	-556

- *Adhésions :* nouveaux adhérents.
- *Réintégrations :* les anciens adhérents rayés par radiation ou démission qui ont à nouveau adhéré.
- *Décès :* les sociétaires décédés.
- *Radiations :* adhérents qui ne se sont pas acquittés de leurs cotisations pendant 3 années, ainsi que ceux radiés de l'Ordre (communication par la Grande Chancellerie).
- *Démissions :* adhérents qui ont donné leur démission.

Le nombre de décès est identique à celui de 2015. En revanche, les radiations et démissions sont supérieures en nombre à l'année précédente et en partie liées aux polémiques de 2016 sur l'attribution de la décoration.

Évolution des adhésions l'année de nomination (pour les chevaliers)



En 2016 le bilan de l'évolution des effectifs est demeuré négatif (-1 301). Ce chiffre est la résultante de 2 facteurs : les pertes élevées et les gains qui sont inférieurs (-505) à l'année 2015.

Le niveau des adhésions est globalement moyen. Le fort taux de l'année 2015 est lié au grand nombre de décorés à l'occasion du 70^{ème} anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale.

Le nombre d'adhésions a chuté de 24 % par rapport à l'année 2015 qui reste exceptionnelle.

Le taux d'adhésions (nombre d'adhésions/nombre de nominations) est lui légèrement supérieur à celui de l'année 2014.

2.2. Les Amis de la SMLH

Le règlement intérieur prévoit que, sur proposition motivée du président de section, certains bénévoles non sociétaires peuvent se voir conférer la qualité « d'ami(e) de la SMLH » en raison de l'aide qu'ils apportent : 550 amis de la SMLH ont été répertoriés au 31 décembre 2016.

L'attribution de la qualité d'ami(e), en fonction des services rendus, se répartit comme suit :

Prestige de l'ordre :	132
Porte-drapeau :	140
Gestion/Administration :	278

En 2016, 48 nouveaux bénévoles se sont vu attribuer la qualité d'ami de la SMLH.

Cette dynamique est à encourager car elle contribue au rayonnement de la Légion d'honneur. Elle permet aussi à ces bénévoles d'être couverts par nos assurances dans le cadre de leurs activités au profit de la SMLH.

3. COTISATIONS ET DONNS

Le montant total des cotisations a baissé de 2,42% par rapport à l'exercice 2015. Le montant des dons est en progression de 4,46 %. **Le montant total des contributions est stable.** Ce résultat peut être considéré comme satisfaisant compte tenu de la baisse de nos effectifs (-2,5%).

Il est rappelé que depuis le 1^{er} janvier 2016, trois options de cotisation sont offertes aux adhérents (cotisation de base, de soutien ou de bienfaisance).

7 039 sociétaires ont opté pour le paiement de la cotisation « membre à vie » soit 14 % de l'effectif total de la SMLH (stable par rapport à 2015).

13 062 sociétaires (26 % des effectifs) règlent par prélèvement automatique. Cinq sections ont un taux de prélèvement automatique supérieur à 40%, le taux moyen s'établissant à 23 %. Le nombre reste stable, nos sociétaires âgés ne souhaitant pas opter pour cette procédure.

11 760 légionnaires ont fait abandon de leur traitement pour un montant global de 83 255 € (en légère augmentation par rapport à 2015 : + 0,12 %).

4. L'ENTRAIDE

Si la SMLH n'a pas vocation à délivrer des rentes ou des aides permanentes, elle se doit cependant d'être présente, écouter, aider et soutenir celles et ceux qui traversent des moments difficiles.

Solidarité et Entraide sont complémentaires et s'exercent à deux niveaux.

4.1. L'entraide et la solidarité de proximité.

Les actions des sections et comités permettent d'établir une relation directe avec les sociétaires.

4.1.1. L'entraide morale et matérielle

Elle représente **le lien humain et individuel de proximité** qui, sous forme de multiples actions (visites aux sociétaires isolés ou âgés, échanges téléphoniques, soutiens aux démarches administratives, aides aux déplacements...) mobilise un très grand nombre

d'adhérents et représente un nombre impressionnant d'heures d'assistance et de bénévolat, comme en attestent les comptes rendus annuels des sections.

4.1.2. *L'aide financière*

Elle permet à ceux dont les ressources sont insuffisantes et dont les familles ne peuvent plus faire face à leur devoir de solidarité familiale, de répondre, ne serait-ce que partiellement, à des difficultés ponctuelles.

Les dossiers d'aides financières sont transmis à la **commission d'entraide** qui décide de la suite à y apporter. La commission est présidée par Véronique de Chantérac-Lamielle et rassemble cinq administrateurs, qui, outre le secrétaire général et le trésorier, qui y siègent statutairement, ont accepté d'y participer : Jean-Louis Blanchet, Colette Giacometti, Dominique Hortala, René Maurice et Jean-Claude Rohat-Piccelli.

Le travail de préparation et de suivi des dossiers est effectué au siège par Hélène Vannereau.

Le calendrier des séances est diffusé dans la rubrique « actualités » du site internet de la SMLH. L'objectif est de permettre aux présidents de section et de comité d'adresser les dossiers de demandes d'aides à temps pour leur exploitation. Les dossiers transmis sont analysés par le siège dès leur réception afin de pallier d'éventuels manques ou omissions et d'éviter ainsi les ajournements préjudiciables au sociétaire en situation de détresse. Le cas échéant, la responsable demande à la section concernée d'apporter les compléments nécessaires pour que le dossier puisse être présenté (précisions, justificatifs manquants, etc.) en commission.

Il est rappelé que *les formulaires doivent être revêtus de l'avis motivé et chiffré des présidents de section* et accompagnés des **pièces justificatives** nécessaires à leur étude. Un effort doit être fait pour que cette rubrique soit plus précise et suffisamment étayée.

En 2016, la commission a tenu 10 séances (8 en 2015) et a examiné 193 dossiers (164 en 2015). Seuls 12 dossiers ont été refusés ou ajournés.

Les appels lancés à l'occasion de chaque assemblée générale, tant par le biais du rapport moral que lors de la communication de la présidente de la commission d'entraide aux présidents de section, semblent avoir porté leurs fruits. **Nous assistons en effet, et pour la première fois depuis 2010, à une augmentation sensible du nombre de dossiers présentés au siège.**

Année	Nombre de dossiers	Montants alloués
2010	226	384.000 €
2011	204	360.000 €
2012	155	278.900 €
2013	187	268.200 €
2014	169	238.000 €
2015	164	210.000 €
2016	193	239.253 €

Cette « **embellie** » **toute relative** ne doit pas faire perdre de vue que la pauvreté et les difficultés de nos compatriotes, légionnaires ou non, perdurent et qu'il convient de poursuivre nos efforts de détection, d'entraide ou de solidarité.

L'origine des dossiers reste toujours très inégalement répartie. Ainsi, en 2016, seules 48 sections françaises et 5 sections de l'étranger ont présenté des demandes d'aides financières.

On constate que sont particulièrement actives les sections qui disposent dans leurs rangs d'un **chargé des affaires sociales (délégué à l'entraide)**, sociétaire investi qui s'appuie, au niveau des comités voire de secteurs, sur des délégués qui visitent les adhérents et détectent les cas sensibles et douloureux.

En 2016, seules 17 sections sont parvenues à construire un tel dispositif. Cette dynamique structurante gagnerait pourtant à être encouragée au niveau des sections qui en ont les moyens. La misère étant toujours pudique, le dépistage des sociétaires en situation de détresse doit en effet continuer à s'intensifier.

Un recueil de procédures, véritable outil de travail délivrant toutes les informations utiles et actualisées au profit des sections et comités, est mis à disposition sur le site internet de la SMLH. Le formulaire de demande d'aides est téléchargeable et ces renseignements « standards » peuvent être complétés par un échange avec le siège, toujours disponible.

Quelques chiffres pour illustrer les actions d'entraide de la SMLH :

- Un peu plus de 26 % des dossiers concernent des sociétaires âgés de plus de 75 ans, 9 % de plus de 90 ans. Comme chaque année, la commission fait le constat d'une détresse parfois insupportable chez nos sociétaires les plus âgés et notre action doit contribuer à leur offrir de quoi vivre le plus dignement possible leur fin de vie, notamment lorsque le couple ou un des conjoints doit intégrer une structure médicalisée.
- 27% des dossiers concernent des veuves ou veufs.
- Un peu plus de 19% des dossiers concernent des sociétaires aidés dans le cadre d'un maintien à domicile ou d'un hébergement en maison médicalisée. Le maintien des sociétaires âgés dans leur cadre de vie habituel demeure une priorité.
- Près de 53 % ont moins de 60 ans (il s'agit là en grande partie des aides apportées aux élèves des Maisons d'Education de la Légion d'Honneur 45 %).

Bilan de l'entraide pour l'année 2016

<i>En 2016</i>	Dossiers reçus	Répartition du montant des aides
Allocations d'entraide	53	52,25%
Allocations décès	17	16,34 %
Bourses d'études	1	0,84 %
Allocations de solidarité	23	22,40%
Aides aux élèves des maisons d'éducation de la Légion d'honneur	87	8,17%

Aides trimestrielles aux résidents permanents	0	0 %
Prêts d'honneur	0	0 %
Refus et dossiers ajournés	12	
	193	

Les actions de solidarité, c'est-à-dire ne bénéficiant pas directement à un sociétaire mais à des personnes en difficulté proches de nous, sont en augmentation. En voici quelques exemples :

- Aides à deux étudiants du programme ERASMUS pour la poursuite de leurs études (descendants d'anciens combattants),
- Aide à un descendant pour le financement d'obsèques de sa défunte mère, sociétaire, qui avait épuisé ses économies pour financer son hébergement en EHPAD,
- Aide à un porte-drapeau pour les obsèques de son épouse.

L'attention des présidents de section doit être attirée sur la légitimité de la SMLH, du fait des nouveaux statuts, à faire face à des situations de détresse au-delà du seul cercle de ses adhérents.

Le renforcement et le développement de cette nouvelle aide entrent aujourd'hui pleinement dans le cadre de l'action de la SMLH, confrontée aux situations de détresse souvent dramatiques de nombreux de nos concitoyens.

Cet élargissement du champ d'action de l'aide contribue de plus au rayonnement des valeurs de notre ordre, mission permanente inscrite dans nos statuts.

Enfin, ce bilan global inclut des aides accordées à des sociétaires étrangers. Le nombre de dossiers reçus est passé de 6 en 2015 à 8 en 2016. À noter que l'un d'entre eux a fait l'objet de deux ajournements.

Il est à souligner que les sections établies à l'étranger effectuent parallèlement des aides directes à leurs adhérents sur leurs fonds propres. Le montant des aides accordées s'élève à 6.000 € (2.800 € en 2015).

<i>Pays</i>	<i>Type d'aide accordée</i>	<i>Montant accordé</i>
Maroc	Allocation d'entraide	1.500 €
République tchèque	Allocation de solidarité	1.500 €
Algérie	Allocation de solidarité	500 €
Algérie	Allocation de solidarité	500 €
Madagascar	Allocation d'entraide	Ajourné
Madagascar	Allocation d'entraide	Ajourné à nouveau

Union des Comores	Allocation de solidarité	1.500 €
Madagascar	Allocation d'entraide exceptionnelle	500 €

La Société poursuit toujours son action au bénéfice de jeunes filles des Maisons d'Education de la Légion d'honneur. Elle prend la forme d'aides individuelles telles que :

- L'aide à des activités pédagogiques axées sur le développement personnel de l'élève (voyages d'étude, musique),
- l'aide de fin de scolarité et destinée à la poursuite d'études supérieures.

En 2016, 87 des élèves des deux maisons ont ainsi été soutenues (61 en 2015).

4.2. Les actions de portée générale.

La Société continue de développer l'information relative aux dispositifs progressivement mis en œuvre par les services publics dans les départements. Elle s'est également adjoint le service d'organismes destinés au soutien de ses adhérents.

- Le lien avec l'Association Mutuelle Santé - activité **CAPAH** – 5, rue du Havre 75008 Paris - permet aux responsables des sections et comités de s'abonner aux fiches d'information concernant les personnes âgées et handicapées. L'abonnement peut être souscrit en version papier et/ou internet. L'accès aux conditions d'abonnement est disponible par téléphone au 01.43.87.43.65, par télécopie au 09.70.60.41.63 ou par consultation du site internet www.mutuelle-unc.fr.
- La convention avec l'**ONAC** permet à nos adhérents d'accéder aux maisons médicalisées de cette institution et aux ressortissants valides de l'ONAC d'accéder à nos résidences. La liste des maisons de retraite labellisées « Bleuets de France » est disponible sur son site Internet : www.def.gouv.fr/onac.

Le nombre des conventions avec des maisons de retraite médicalisées continue de croître grâce à l'engagement actif des sections qui s'attachent à ce que leur territoire soit couvert en totalité pour le seul bien-être des familles. Il est nécessaire que les sections suivent de façon rigoureuse et continue l'occupation des lits conventionnés de leur territoire. L'amélioration (constatée depuis trois ans) de ce suivi doit être entretenue et encouragée.

Au 31 décembre 2016, 266 conventions (234 en 2015) avaient été passées permettant l'accueil de 70 sociétaires (63 en 2015). **48 sections sur 130 ont conclu une ou plusieurs conventions.** Cette forme d'entraide est très appréciée des familles qui se trouvent dans le désarroi au moment de choisir et surtout de trouver une structure pour accueillir un proche, bien souvent dans l'urgence.

La fondation caritative Conny-Maeva, sous l'impulsion déterminante de Dominique Dunant, alloue depuis 2008 d'importantes subventions au soutien de notre action. Initialement dévolue au financement de l'accueil de nos sociétaires en maisons de retraite médicalisées, cette aide s'est élargie à l'amélioration des conditions de vie des résidents du château du Val et de Costeur Solviane puis aux aides individuelles pour le maintien à domicile.

En 2016, cette subvention a été répartie :

- 10.000 € pour les résidences du château du Val et de Costeur Solviane,

- 30.000 € à la commission d'entraide pour participer au financement des dossiers d'aides individuelles au maintien à domicile et / ou en maisons médicalisées.

Cette remarquable contribution aura atteint sur les 8 dernières années un montant de 315.000 € ce qui doit être salué.

5. LES LEGS ET LE PATRIMOINE

En 2016, les montants perçus au titre des legs et assurances-vie s'élèvent à 1.895.544,40 € et sept dossiers ont été soldés. Nous continuons à déplorer, à nouveau, l'absence de nouveaux dossiers.

Le château de Méracq a été vendu le 4 octobre 2016.

6. LES RESIDENCES

L'année 2016 a confirmé les tendances observées lors des exercices précédents en terme notamment de fréquentation des sociétaires.

La très faible fréquentation de nos sociétaires, l'évolution des besoins de nos concitoyens en termes d'entraide et de solidarité et les investissements considérables à consentir pour la mise en conformité aux normes de sécurité du Costeur Solviane ont en 2015 incité l'assemblée générale ordinaire à rechercher les solutions permettant de se dégager de cette charge.

Le Conseil d'administration et son président ont donc lancé une réflexion de fond sur l'avenir des résidences. Mandat a été donné en 2016 à Christian Piotre, administrateur, de piloter ce projet.

Des mesures de maîtrise des dépenses ont d'ores et déjà été prises en fin d'année 2016 à travers notamment la limitation au juste besoin des prestations de restauration et la renégociation des contrats de prestations associés.

Il a dans le même esprit été décidé de fermer au public et jusqu'à nouvel ordre les bâtiments annexes de la résidence de Costeur Solviane afin de se concentrer essentiellement sur la villa principale où logent nos résidents permanents.

6.1. Occupation des résidences

	CHÂTEAU DU VAL				COSTEUR SOLVIANE			
	2016	%	2015	%	2016	%	2015	%
Hôtellerie								
En nombre de journées								
Chambres louées aux permanents	629	9%	1 738	25%	3 500	48%	3 884	48%
Chambres louées aux passagers sociétaires	858	12%	895	13%	2 127	29%	2 124	26%
Chambres louées aux passagers non sociétaires	5 503	79%	4 222	62%	1 706	23%	2 119	26%
Total	6 990	100%	6 855	100%	7 333	100%	8 127	100%

Taux d'occupation global		45%		53%		50%		48%
Restauration	2016	%	2015	%	2016	%	2015	%
Repas servis aux permanents	1 256	11%	3 568	24%	7 185	51%	7 818	51%
Repas servis aux passagers sociétaires	3 060	28%	2 278	15%	3 170	23%	3 447	23%
Repas servis aux passagers non sociétaires	6 786	61%	9 179	61%	3 638	26%	3938	26%

6.2. Fréquentation des sociétaires

	Château du Val		Costeur Solviane	
	2016	2015	2016	2015
Nombre de sociétaires différents (Résidents compris)	98	111	291	307
Nombre de sections et comités	14	12	2	2

Le nombre total des sociétaires ayant fréquenté en 2016 les résidences s'élève à 389 (418 en 2015), ce qui représente 0,77 % (0,81 % en 2015) des 50 321 (52 015 en 2015) membres de la SMLH.

La contribution des non sociétaires, sociétaires, sections et comités, au chiffre d'affaire des résidences est la suivante :

	CHÂTEAU DU VAL				COSTEUR SOLVIANE			
	CA en €		% du CA total		CA en €		% du CA total	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Résidents permanents	64 092	161 523	7	15	249 003	311 280	28	28
Sociétaires passagers	112 089	189 013	11	18	304 001	443 961	33	40
Sections et comités	23 908	22 649	2	2	3 102	3 778	0,3	0,3
Total sociétaires	200 089	373 185	20	35	556 106	759 019	61	68
Chiffre d'affaires direct total de la résidence	999 372	1 080 012			917 058	1 110 448		

Le chiffre d'affaire direct total du château du Val a chuté de 8,1%.

Celui de Costeur Solviane a chuté de 21,1%, ce qui confirme la tendance de 2015.

Seuls 10 résidents permanents (dont un couple) logent encore au Costeur Solviane au 31 décembre 2016. Aucun résident n'est par contre enregistré au château du Val à cette même date.

Une attention toute particulière a été portée à nos résidents permanents du Costeur Solviane en 2016 compte tenu notamment des inquiétudes légitimes relatives à l'avenir de la résidence.

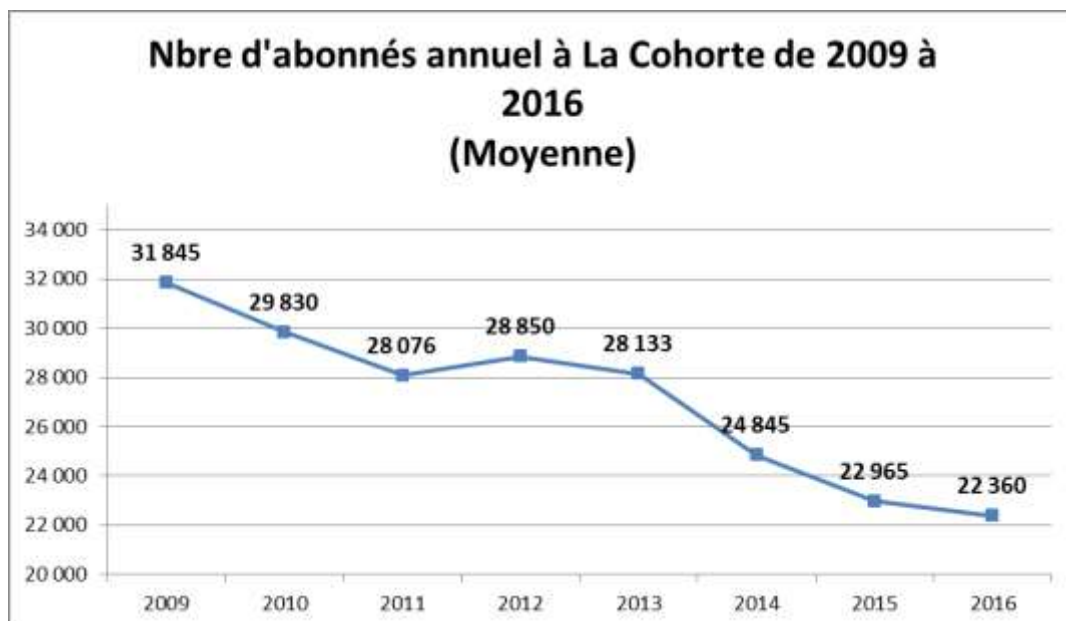
Ils ont notamment reçu la visite du secrétaire général et des membres du bureau en charge de l'entraide qui ont longuement échangé avec eux sur les problématiques d'avenir de la résidence.

7. LA COMMUNICATION

Les actions de communication initiées en 2013 se sont poursuivies au niveau national. En outre, elles connaissent un bon développement au niveau local par l'intermédiaire des sections et des comités, dans le cadre de l'Honneur en action, mais aussi grâce à la participation ou à l'organisation de manifestations diverses (remises de prix et formation à la citoyenneté dans les établissements scolaires, organisation de concerts et spectacles, de débats et conférences...) qui sont souvent relayées dans les médias.

Un ouvrage *L'Heure de vérités* a été édité par la SMLH qui souhaitait par cette parution apporter un éclairage sur les sujets essentiels en faisant appel à des personnalités décorées de la Légion d'honneur reconnues dans leur domaine de compétence.

L'effritement des abonnements à La Cohorte constaté depuis plusieurs années se poursuit mais à un rythme moins soutenu, en dépit de la qualité qui lui est reconnue. En 2016, le magazine a poursuivi sa mue éditoriale sous l'impulsion d'Henri Weill, nouveau rédacteur en chef. A noter que la grande chancellerie dispose désormais de deux pages dans chaque Cohorte.



8. L'HONNEUR EN ACTION

L'Honneur en action s'est poursuivi en 2016, dans les mêmes conditions qu'en 2015.

Au total :

- 60 projets ont été présentés,
- 10 projets lauréats ont été sélectionnés,
- 10 projets ont été labellisés.

Les 10 projets lauréats se sont vus attribuer un soutien de 12 800 €. Les dons reçus non affectés et comptabilisés au siège s'élèvent à 80 000 € (sociétés Total, Dassault, L'Oréal ainsi qu'un particulier). Des dons reçus de particuliers destinés à des projets soutenus par des sections et comités ont été reversés à ces derniers pour un montant de 31 577 €.

9. LE SITE INTERNET

Le site internet actuel de la SMLH a été mis en ligne le 2 mai 2012.

Il est composé de trois parties :

- Une partie « grand public » ouverte à tous,
- Une partie « adhérents » accessible à tous les sociétaires,
- Une partie « sécurisée » accessible aux responsables des sections et comités, détenteurs d'un code d'accès sécurisé.

En 2016, il y a eu 53 672 connexions au site de la SMLH. Le nombre moyen de pages visitées se situe entre 8 et 9.1357 codes d'accès sécurisés sont en fonction (en progression de 3 % par rapport à 2015). Les demandes doivent être validées par les présidents de section. La durée moyenne de chaque visite est de 5 à 6 minutes

Sur l'espace sécurisé, le recueil des procédures est disponible en consultation et/ou en téléchargement (par un simple clic). Les formulaires et imprimés sont également disponibles sur l'espace sécurisé.

Au mois de mai 2015, a été mis en ligne sur le site le paiement des cotisations, dons et abonnements par carte bancaire. Il a été effectué 756 paiements en 2016 (283 en 2015). Ce chiffre devrait être en augmentation constante dans les prochaines années.

Un groupe de travail composé de présidents de section et d'informaticiens issus de sections a été constitué, à l'initiative du siège, pour déterminer et proposer aux sections qui le souhaitent un site internet-type. L'objectif du projet était de définir une solution qui soit à la portée de non-spécialistes de l'informatique.

Les travaux ont abouti et 11 sections disposent d'un site internet ayant la même architecture. Pour se joindre à ce groupe, la demande est à formuler auprès du bureau administration du siège de la SMLH.

Le siège ne peut qu'encourager les sections à profiter de cette dynamique exceptionnelle.

10. TRAVAUX DU COMITE STRATEGIQUE

Le comité stratégique, dont la mission est le pilotage du plan stratégique 2020, a été particulièrement productif à travers notamment l'action de ses groupes de travail « Gouvernance » et « Ressources et dépenses ».

Parmi les travaux significatifs sont à relever ceux relatifs à :

- l'optimisation de l'organisation interne du Siège, qui a conduit au lancement de sa restructuration dès le mois de novembre 2016 et au recrutement d'un délégué général,
- L'analyse fine des enjeux et impacts de la décision prise en 2015 par la SMLH de se dégager progressivement de la charge des résidences,
- L'optimisation du soutien des sections et comités (établissement par les sections de reçus fiscaux dans le cadre de la prise en compte des frais engagés par les bénévoles de la section, attribution d'une majoration d'allocation ordinaire pour les sections de moins de 300 adhérents, relations avec les EHPAD, subventions des collectivités territoriales, site internet des sections).

L'activité de la SMLH a été très dense en 2016 que ce soit au niveau du siège, des sections, des comités ou des résidences. La richesse et la multiplication des actions conduites sur le terrain de la solidarité et de l'entraide, l'impact du rayonnement du premier ordre national sur le territoire et à l'étranger, l'évolution de la société française dans un monde en pleine mutation et le besoin toujours plus fort de référentiels solides chez nos concitoyens et notamment les plus jeunes sont autant de facteurs qui renforcent la légitimité de la Société des Membres de la Légion d'Honneur sur l'échiquier associatif.

Les réflexions engagées en 2016 par le conseil d'administration et notamment relatives à la restructuration du siège en 2017 et à l'avenir des résidences ont l'ambition de donner à terme à la SMLH la réactivité et la souplesse qui lui permettront d'aborder l'avenir avec sérénité.

La SMLH sera ainsi mieux à même d'accompagner l'action de ses sociétaires bénévoles sur le terrain.

SMLH



SOCIÉTÉ DES MEMBRES
DE LA LÉGION D'HONNEUR

Assemblée générale ordinaire 2017

30 mai 2017

Maison de la Chimie (75007)

Rapport financier 2016

SMLH RAPPORT FINANCIER 2016

Les présents comptes retracent les différentes activités de la SMLH au cours de l'exercice 2016, qui se soldent :

en produits : **8.718 k€**

en charges : **8.376 k€**

Soit un résultat de **342 k€**, contre - 913 k€ au titre de l'exercice précédent.

Les comptes comprennent le bilan, le compte de résultat et l'annexe.

Les montants sont exprimés (sauf indication contraire) en k€.

LES RESULTATS

Les résultats ressortent à 342 k€ (résultat cumulé siège/résidences).

Résultats	2 014	2 015	2 016
Produits	8 515	7 790	8 718
Charges	9 111	8 705	8 376
Résultat	-596	-915	342
Résultat siège	-86	-282	1 091
Résultat des résidences:			
Château du Val	-247	-283	-308
Costeur-Solviane	-263	-348	-441
	-596	-913	342

Nous vous rappelons que le résultat 2015 était impacté d'une régularisation d'exercices antérieurs pour 204 k€. Aussi la comparaison des résultats devrait se faire comme suit :

2014 : perte de 596 k€

2015 : perte de 709 k€

2016 : bénéfice de 342 k€.

LE SIEGE

Les ressources se répartissent en Produits courants - Produits des Sections et Comités - Produits financiers - Produits exceptionnels :

Produits du siège	2 014	2 015	2 016
Produits courants du siège:	3 075	2 382	3 628
Cotisations	1 070	1 113	1 078
Dons	534	555	636
Legs	964	150	1 370
<i>sous-total 1</i>	2 568	1 818	3 084
Loyers et Fermages	100	121	98
Bimbeloterie	24	25	40
Cohorte	293	289	326
Honneur et Action	90	129	80
<i>Sous-total 2</i>	507	564	544
Sections et comités	2 136	2 036	2 112
Sections France	2 087	1 979	2 051
Sections de l'Etranger	49	57	61
Produits financiers	582	851	685
Produits exceptionnels	22	17	25
Total:	5 815	5 286	6 450

Dans les produits courants,

les cotisations ainsi que les dons connaissent une certaine stabilité (+2,76 %).

Nous vous présentons ici les produits des legs en « courant », car inhérent à notre statut d'association reconnue d'utilité publique, alors qu'il s'agit de produits aléatoires par nature, même s'ils traduisent l'intérêt porté à l'action de notre société .

Les loyers sont stables. Nous avons bénéficié en 2015 d'un rattrapage de fermages, justifiant ainsi l'augmentation constatée.

L'Honneur en Action est dépendante des donations de nos mécènes.

Malgré un marché financier très instable, nous avons généré un produit des activités de placements de 685 k€, en retrait seulement malgré la conjoncture de 19,86 % par rapport à 2015.

Face à notre encours VMP de 12.775 k€, la rentabilité de nos placements s'est élevée à 5,3 % en 2016, pour une performance de 6,2 % en 2015. Comme les exercices antérieurs, cette performance est obtenue par la réalisation des plus-values latentes existantes en cours d'exercice.

Notre Fonds commun de placements, SMLH Pérennité a réalisé une performance de 3,22% sur les douze derniers mois, ce qui représente depuis sa création en décembre 2012, une évolution de 22,02 %. Sur cette période, l'indice de référence a enregistré une performance de 2,33%, soit depuis la création de cet OPCVM, 20,47 %.

Les charges se répartissent de la manière suivante :

Charges du siège			
	2 014	2 015	2 016
Charges de gestion et de prestations diverses:	1 717	1 571	1 673
Allocations-dons-entraide	632	641	743
Legs	12	9	9
Sous traitance	14	16	9
Charges diverses de gestion courante	8	5	7
Entretien	98	72	78
Locations	47	44	42
Assurances	29	27	25
Honoraires et Ss traitance	153	56	83
Télécommunications/Affranchissements	54	49	40
Frais AG	80	90	96
Frais bancaires	84	71	66
Routage	27	54	29
Frais d'imprimerie	39	28	20
Cohorte	296	308	290
Prix: HEA et H&P	92	54	33
Déplacements-réceptions	49	40	98
Divers	0	6	3
Déménagements/Débaras	3	1	2
Solidarité	610	493	492
Aides	269	204	239
Ajustement et modulation tarifaires	288	224	171
Conventions résidences médicalisées	53	65	82
Charges de personnel	1 003	1 053	1 020
Sections et comités	2 177	1 954	1 935
Sections et comités France	2 146	1 928	1 903
Sections de l'Etranger	31	27	32
Achats	45	44	56
Matières non stockables	26	25	29
Bimbeloterie	19	19	27
Taxes diverses	92	88	90
Charges financières	1	27	6
Charges exceptionnelles	5	273	0
Dotations (amortissements et provisions)	286 (*)	66	87
Impôts	-34	0	0
Total:	5 902	5 570	5 359

(*) En 2014, nous avons par prudence constaté une provision pour risque de 260 k€. L'indemnité d'éviction réclamée par l'ancien locataire de la résidence de Méraçq est intégralement couverte par cette provision. Ce litige n'étant pas résolu à ce jour, cette provision est maintenue pour la même valeur au Bilan.

Les charges de gestion et de prestations diverses sont au niveau de la moyenne des trois derniers exercices. Cette valeur qui doit nécessairement diminuer pour mettre à l'abri notre société des aléas des legs et des produits financiers, ne pourra significativement baisser qu'après que les réformes structurelles engagées (modalités d'exploitation des résidences et restructuration du siège) auront produit leurs effets.

Les charges de personnel devraient ainsi commencer à diminuer dès 2017.

L'ENTRAIDE/SOLIDARITE

Les charges de solidarité regroupent les aides, les conventions avec les résidences médicalisées, dont le nombre augmente régulièrement, l'ajustement et la modulation tarifaire. S'agissant de ces dernières, elles se constatent :

1. au siège par charge représentée par l'aide financière apportée aux résidents permanents et aux sociétaires de passage,
et
2. en produits au niveau des résidences.

L'Entraide et la solidarité	2 014	2 015	2 016
Aides individuelles	232	173	210
Conventions résidences médicalisées	53	65	82
Palme-Plaques-Gravures	37	31	29
Modulation tarifaire	112	85	69
Ajustement tarifaire	176	139	102
<i>Total</i>	610	493	492
Prêts d'honneur	6	6	-

L'Entraide/Solidarité a retrouvé un certain dynamisme. On doit souligner ici la qualité du travail des sections et des comités, 193 dossiers ont été traités en commission nationale contre 164 l'année dernière.

Cet effort se retrouve aussi au niveau des conventions passées avec les maisons médicalisées, ce poste passant de 65 k€ en 2015 à 82 k€ (+26 %) en 2016.

La baisse de la modulation et de l'ajustement tarifaire sont directement liées au nombre des sociétaires en séjours permanents dans nos résidences pour la première et au nombre de sociétaires de passage pour le second.

LA COHORTE

Les ressources proviennent des abonnements souscrits par les sociétaires et des publicités.

Sous les effets conjoints de l'augmentation du nombre d'abonnés et d'un meilleur contrôle des charges, notre revue a généré plus de produits que de charges.

Produits de la Cohorte	2 014	2 015	2 016
Abonnements	282	264	299
Publicité revues	11	25	27
<i>Total</i>	293	289	326

Charges de la Cohorte	2 014	2 015	2 016
Impression	64	69	82
Routage/Affranchissements	81	78	66
Prestations diverses	151	161	142
Fournitures	-	-	-
Provision pour créances douteuses	-	-	-
<i>Total</i>	296	308	290

Dans la mesure où les abonnements sont pluriannuels et que leur périodicité ne correspond pas systématiquement à l'année civile, nous sommes amenés à constater une partie des recettes 2016 relatives aux abonnements en « produits constatés d'avance » en raison du caractère pluriannuel d'abonnements. En 2016, ces produits représentent la somme de 226 206 €, contre 215 982 € en 2015.

L'HONNEUR EN ACTION

Honneur en Action		2 014	2 015	2 016
Produits	Dons	73	85	37
	Mécénat	90	75	75
Charges	Retour dons aux sections	-27	-31	-32
	Prix octroyés	-80	-43	1
	Frais			
	fonctionnement	0	-11	-34
Résultat:		56	75	47

Le dévouement des lauréats est sans faille depuis la création du projet associatif intitulé « Honneur en Action » en 2010. La baisse des dons et du mécénat observée nous a conduit à baisser le niveau des prix dotés en 2016 à 13 k€, contre 43 k€ en 2015. Parallèlement nous avons « repris » les sommes accordées en 2012 et 2013 pour respectivement 4 k€ et 10 k€ (*), non réclamées par les lauréats.

(*) Le solde du poste « Prix octroyés » s'élève ainsi à +1 k€.

LES SECTIONS

LES SECTIONS LOCALES

Les sections locales perçoivent du siège :

- les allocations semestrielles, qui correspondent à la rétrocession des cotisations.
- les retours des dons, qui correspondent aux dons perçus par le siège (pour établissement des reçus fiscaux) et qui sont rétrocédés pour partie aux sections et comités.
- Les allocations exceptionnelles, attribuées sur demande expresse auprès du Secrétaire général, à l'occasion de manifestations nécessitant la mise en place de moyens particuliers.

Les sections (et comités) perçoivent les produits des manifestations qu'elles organisent, ainsi que les subventions des collectivités locales et les contributions « volontaires » (hors reçus fiscaux) de donateurs.

Leurs charges correspondent aux frais de ces manifestations, aux coûts de leur fonctionnement et aux aides locales qu'elles apportent directement.

Produits des sections et comités France	2 014	2 015	2 016
Allocations du siège	714	649	767
Produits des manifestations	1 177	1 127	1 102
Subventions-contributions volontaires	196	203	182
	2 087	1 979	2 051

Charges des sections et comités France	2 014	2 015	2 016
Manifestations	1 053	1 360	1 254
Aides	151	141	143
Frais divers de fonctionnement	943	426	506
	2 147	1 927	1 903

LES SECTIONS DE L'ETRANGER

Les cotisations et dons perçus des sections de l'étranger connaissent une évolution depuis trois ans, bien que ces libéralités sont totalement facultatives, aucune disposition ne prévoyant en effet une contribution forfaitaire ou minimale de leur part.

Les structures de l'étranger sont totalement autonomes. Les dépenses engagées par le siège concernent soit le suivi des sections existantes, soit les frais liés à la constitution d'une nouvelle section. En l'occurrence, il s'agit en 2016 principalement des frais liés aux déplacements à l'étranger.

Le résultat comptable se présente comme suit :

Produits des sections de l'Etranger	2 014	2 015	2 016
Cotisations	25	23	31
Dons	24	34	30
	49	57	61

Charges des sections de l'Etranger	2 014	2 015	2 016
Frais des déplacements	27	25	28
Frais divers de fonctionnement	4	2	4
	31	27	32

LES RESIDENCES

Leur solde d'exploitation est toujours déficitaire.

Cette situation confirme, s'il le fallait, le bien-fondé des démarches engagées, en application de la résolution votée par l'assemblée générale de la SMLH, pour faire évoluer leurs modalités d'exploitation quand cela est possible ou céder tout ou partie de ce patrimoine.

Les résultats négatifs générés très élevés et qui ne correspondent plus à une politique adaptée d'entraide aux quelques rares bénéficiaires des prestations de ces résidences, ne sauraient être durablement supportés par le budget de notre société.

Les résultats consolidés de notre société ne peuvent dépendre de produits trop aléatoires.

Les démarches entreprises pour faire évoluer les résidences et que notre Président rappelle dans son rapport moral sont plus que jamais justifiées.

Elles doivent produire leurs premiers effets structurels à partir de 2018 et dans les budgets suivants pour atteindre les conditions d'un équilibre budgétaire durable et permettre la mise en œuvre de notre projet associatif sans que nos moyens ne soient comme aujourd'hui obérés par le résultat des résidences.

Les résidences-Prestations	2014	2015	2016
Château du VAL	1 414	1 366	1 220
Costeur-Solviane	1 245	1 113	1 038
Dons "Conny Maeva"	40	25	10
Total des Produits	2 699	2 504	2 268

Les résidences-Fonctionnement	2014	2015	2016
Château du VAL	1 676	1 661	1 531
Costeur-Solviane	1 533	1 474	1 486
Total des Charges	3 209	3 135	3 017

Résultats:	-510	-631	-749
-------------------	-------------	-------------	-------------

Les investissements n'influent pas sur le compte de résultat. Aussi, nous vous les présentons ci-dessous, en tableau annexe. :

Investissements (TTC)	2014	2015	2016
Château du VAL	276	175	209
Costeur-Solviane	326	278	292
Total	602	453	501

SITUATION DES LEGS HORS BILAN

Les sommes devant revenir à la SMLH mais dont la date de transfert des fonds n'est pas fixée, sont les suivantes :

Legs:	Sommes à recevoir (estimations)
Legs GARAT	51 683
Legs ROUQUAUD	436 478
Legs SAYRIGNAC	458 000
Legs LOBEY	247 729
Legs GUERLAIN	300 000
Legs BASTIEN	20 000
Legs SHERER	53 615
Total hors-bilan:	1 567 505

BILAN SYNTHETIQUE

ACTIF		Exercice N: 31/12/2016			Exercice N-1 31/12/2015	PASSIF		Exercice N 31/12/2016	Exercice N-1 31/12/2015
		Brut	Amort. et Prov°	Net					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	835	697	138	179	Fonds associatifs	Fonds associatif	4 950	4 950
	Immobilisations corporelles	15 065	10 459	4 606	4 705		Reserves et rep. à nouveau	1 184	2 097
	Immobilisations financières	78		78	74		Resultat de l'exercice	342	-913
	Total I	15 979	11 156	4 823	4 958		Subvent° d'investissement	2 150	2 037
						Total I	8 626	8 170	
Actif circulant	Stocks	70		70	87	Fonds dédiés	Provisions	358	287
	Créances	377	7	370	341		Fonds dédiés	10 985	11 126
	Trésorerie	15 862	38	15 824	15 376	Total II	11 344	11 413	
	Sous-total	16 309	44	16 265	15 804	Dettes	Dettes bancaires / Dettes financières	110	21
							Dettes fournisseurs	271	401
					Dettes sociales et fiscales		416	475	
						Autres tiers	107	103	
						Sous-total	903	1 000	
	Charges constatées d'avance	55		55	37	Produits constatés d'avance	270	216	
	Total II	16 364	44	16 320	15 841	Total III	1 173	1 216	
	Total Actif	32 343	11 201	21 142	20 799	Total Passif	21 142	20 799	



Société des Membres de la Légion d'honneur

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : Hôtel National des Invalides - 129, rue de Grenelle
75700 Paris Cedex 7

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

ADVOLIS
13, avenue de l'Opéra – 75001 Paris
Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

Société des Membres de la Légion d'honneur

Exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société des Membres de la Légion d'honneur tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants:

- La note 1 de l'annexe expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des legs. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables, nous avons examiné les modalités de reconnaissance des legs au compte de résultat ou en engagements hors bilan et nous sommes assurés que l'annexe fournit une information appropriée.
- Les valeurs mobilières de placement figurant au bilan sont évaluées selon les méthodes présentées en note 1 de l'annexe. Nos travaux ont notamment consisté à nous assurer de leur correcte valorisation à la clôture de l'exercice dans le respect des principes comptables en vigueur.
- Le principe de détermination des provisions pour risques et charges est précisé à la note 1 de l'annexe. Dans le cadre de nos travaux, nous avons apprécié le caractère raisonnable des estimations ayant présidé à la fixation du montant de ces provisions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 26 avril 2017

Le commissaire aux comptes

ADVOLIS

Patrick IWEINS

ACTIF		Exercice N 31/12/2016 (12 mois)			Exercice N-1 31/12/2015 (12 mois)
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
A C T I F I M M O B I L I S E	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, Brevets et droits similaires	85 331	48 651	36 680	30 483
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	750 114	648 530	101 583	148 680
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	61 700		61 700	61 700
	Constructions				
	Installations techniques, Matériels et outillage	664 396	311 446	352 951	348 370
	Autres immobilisations corporelles	14 339 379	10 147 790	4 191 589	4 294 609
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
Participations mises en équivalence					
Autres participations	22 291		22 291	22 291	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	8 450		8 450	4 650	
Autres immobilisations financières	47 506		47 506	47 506	
Total I	15 979 166	11 156 417	4 822 749	4 958 290	
A C T I F C I R C U L A N T	Comptes de liaison Total II				
	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements	14 323		14 323	27 102
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	43 034		43 034	42 166
	Avances et acomptes versés sur commandes	13 072		13 072	17 701
	Créances (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	62 732	6 844	55 888	70 324
Autres créances	314 055		314 055	270 865	
Valeurs mobilières de placement	12 775 298	37 650	12 737 648	13 171 630	
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	3 086 508		3 086 508	2 204 017	
Charges constatées d'avance (3)	55 139		55 139	37 260	
Total III	16 364 161	44 494	16 319 667	15 841 065	
C o m p t e s R é s u l t a t i o n s	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecrats de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	32 343 327	11 200 911	21 142 415	20 799 354	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

PASSIF		Exercice N 31/12/2016 (12 mois)	Exercice N 31/12/2015 (12 mois)
F O N D S A S S O C I A T I F S	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	4 949 508	4 949 508
	Ecart de réévaluation		
	Réserves:		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	758 667	754 454
	Report à nouveau	425 412	1 342 547
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	342 277	-912 923
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise:		
	Apports		
	Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Ecart de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	2 149 725	2 036 619	
Provisions réglementées			
Droit des propriétaires			
Total I	8 625 590	8 170 205	
	Comptes de liaison		
	Total II		
P R O V I S I O N S D É D I É S	Provisions pour risques	358 417	287 117
	Provisions pour charges		
	Fonds dédiés sur sbventions de fonctionnement	30 272	33 275
	Fonds dédiés sur autres ressources	10 955 146	11 092 702
	Total III	11 343 835	11 413 094
D E T T E S (1)	Emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	98 691	15 297
	Emprunts et dettes financières divers	10 770	5 550
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	14 862	36 500
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	256 088	364 819
	Dettes fiscales et sociales	415 648	474 829
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	107 387	103 079
Instrument de trésorerie			
c e R a t i o n o s é r i o n m g i o n p d u s t e l a	Produits constatés d'avance	269 545	215 982
	Total IV	1 172 991	1 216 056
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	21 142 415	20 799 354

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

903 446

1 000 074

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N 31/12/2016 (12 mois)	Exercice N-1 31/12/2015 (12 mois)
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	33 139	22 929
Production vendue de Biens et Services	3 500 866	3 811 028
Production stockée		
Production immobilisée		
Subvention d'exploitation	179 703	184 585
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	57 520	27 010
Collecte	681 882	668 251
Cotisations	1 108 814	1 136 295
Autres produits	7 942	6 074
Total I	5 569 866	5 856 172
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	29 050	30 395
Variation de stock (marchandises)	-867	-5 230
Achats de matières premières et autres approvisionnements	164 152	211 023
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	12 780	-1 136
Autres achats et charges externes	3 586 767	3 696 819
Impôts, taxes et versements assimilés	201 609	190 392
Salaires et traitements	1 544 581	1 619 402
Charges sociales	666 653	673 172
Dotations aux amortissements et aux provisions:		
Sur immobilisations: dotations aux amortissements	531 141	523 012
Sur immobilisations; dotations aux provisions		
Sur actif circulant: dotations aux provisions		25 849
Pour risques et charges: dotations aux provisions	92 500	21 717
Subventions accordées par l'association	621 456	633 491
Autres charges (2)	113 344	109 694
Total II	7 563 166	7 728 600
1- Résultat d'exploitation (I-II)	-1 993 300	-1 872 428
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N 31/12/2016 (12 mois)	Exercice N-1 31/12/2015 (12 mois)
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier		
Autres intérêts et produits assimilés	86 451	70 918
Reprise sur provisions et transferts de charges	32 203	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	575 307	779 962
Total V	693 961	850 880
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions	37 650	24 203
Intérêts et charges assimilées		498
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement	6 487	26 498
Total VI	44 136	51 199
2- Résultat financier (V-VI)	649 825	799 681
3- Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-1 343 475	-1 072 747
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 374 532	149 609
Produits exceptionnels sur opérations en capital	310 614	279 450
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total VII	1 685 146	429 059
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	31	211 565
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 365	61 951
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		
Total VIII	2 396	273 517
4- Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 682 750	155 542
Impôts sur les bénéfices (IX)		
Total des produits (I+III+V+VII)	7 948 973	7 136 111
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	7 609 699	8 053 315
Solde intermédiaire	339 274	-917 204
+ report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	3 003	4 281
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
5- Excédents ou Déficits	342 277	-912 923

SMLH



SOCIÉTÉ DES MEMBRES
DE LA LÉGION D'HONNEUR

Assemblée générale ordinaire 2017

30 mai 2017

Maison de la Chimie (75007)

Projet de budget 2017

Budget 2017

Le projet de budget 2017 est dans la continuité d'exploitation de l'année écoulée.

Des analyses et réflexions sont en cours, et devons nous permettre d'appréhender les années futures avec plus de sérénité, mais 2017 sera encore une année difficile.

Charges	Réalisé 2016	Prévisions 2017
Réalisés		
Charges courantes,	7 354 576	7 135 518
Allocations aux sections	742 846	656 265
Aides- Modulation tarifaire et conventions MM	492 282	661 491
Charges des sections	1 935 243	2 191 385
Achats (alimentat°, consommables ... hors bimmeloterie)	327 561	285 700
Sous-traitance	486 468	241 000
Locations, leasing	76 948	105 660
Assurances	107 907	103 500
Entretiens divers	227 589	231 500
Services bancaires	65 934	71 710
Impression- Dt Auteurs+ Routage	129 659	127 500
Honoraires-Frais actes	82 627	105 000
Autres frais de fonctionnement	266 668	187 430
salaires et charges sal. (siège et résidences)	2 211 234	1 964 427
Taxes + impôt sociétés	201 609	202 950
charges des activités connexes	351 107	318 560
HEA & HP	33 871	95 680
Cohorte	289 053	195 000
Bimmeloterie	28 183	27 880
Charges d'exploitation décaissées = Dépenses	7 705 682	7 454 078
	-	-
Charges financières	6 486	3 500
	-	-
Charges exceptionnelles	2 396	-
	-	-
Dotations	661 291	558 185
	-	-
Total CHARGES	8 375 856	8 015 764

Produits	Réalisé 2016	Prévisions 2017
Réalisés		
Produits courants	5 814 261	6 380 985
Cotisations	1 077 941	1 215 000
Dons	596 438	600 000
Don Conny Maeva	40 000	30 000
Loyers et fermages	98 340	94 500
Produits des résidences	1 889 773	1 610 100
Legs (hors loyers reçus/legs)	-	-
Produits des sections	2 111 769	2 191 385
produits des activités connexes	446 450	544 800
HEA & HP (part mécénat)	80 000	90 000
Cohorte	326 017	425 600
Bimbeloterie	40 433	29 200
Produits d'exploitation encaissés = Recettes	6 260 711	6 925 785
	-	-
Produits financiers	685 461	500 000
	-	-
Produits exceptionnels/ legs	1 369 590	643 316
	-	-
Produits exceptionnels/ quote part legs dédiés	309 282	278 222
	-	-
Reprise de provision et transferts de charge	93 089	22 000
		-
Total PRODUITS:	8 718 133	7 729 323
Résultat (+ ou -)	342 277	- 286 441